

Note sur la difficulté d'enseigner le passé composé aux étudiants polonais¹

MALGORZATA NOWAKOWSKA

Université Pédagogique de Cracovie

1. Système aspectuo-temporel du français et du polonais

Le système aspectuo-temporel du polonais diffère considérablement de celui du français. Le français oppose morphologiquement le parfait (formes verbales composées) à l'aoriste (formes verbales simples) (*cf.* Benveniste, 1959). Il oppose aussi le perfectif à l'imperfectif mais cette opposition ne concerne que le passé et elle se résume au contraste entre passé simple et imparfait. Ce système se complique par la double valeur des temps composés : celle de parfait (leur valeur d'origine) et celle d'aoriste (valeur diachroniquement ultérieure).

À l'instar d'autres langues slaves, le polonais ne connaît pas l'opposition parfait vs aoriste². En revanche, les marques morphologiques de l'opposition perfectif vs imperfectif sont présentes dans quasiment toutes les formes verbales : formes du passé, du futur, infinitifs, participes, gérondifs et même nominalisations déverbales. Seules les formes verbales du présent restent exemptes de cette opposition : elles sont par définition imperfectives. La perfectivité et l'imperfectivité sont marquées par des affixes (préfixes et suffixes), ou encore par l'opposition de bases verbales supplétives.

¹ Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz (Université de Lorraine) pour ses nombreuses remarques et pour la révision linguistique du présent article.

² Cette opposition existe toutefois en bulgare (*cf.* Guentchéva, 1990). Il existe par ailleurs en polonais une construction qui exprime la résultativité, mais elle n'apparaît que dans le parler non formel. Cette construction se compose du verbe *mieć* (avoir) suivi du participe passé qui s'accorde avec l'objet. Elle est donc analogue à la construction qui est à l'origine du passé composé français et du *Present Perfect* anglais.

L'opposition perfectif vs imperfectif a été beaucoup étudiée pour le russe et les polonistes se sont beaucoup inspirés de ces études. Bien qu'il y ait plusieurs conceptions de cette opposition, la définition de la perfectivité est toujours formulée de façon positive, et celle de l'imperfectivité de façon négative. Les polonistes considèrent généralement que les formes perfectives sont employées pour désigner une situation qui aboutit à son terme, ce qui implique qu'il y a un changement, alors que les formes imperfectives désignent une situation qui n'implique pas de changement (cf. Laskowski, 1998 ; Nagórko, 2010). La définition de l'imperfectivité implique donc un éventail d'emplois différents, dont les plus standards sont le progressif, l'itératif et le duratif. Cette définition s'accorde bien avec l'idée de Jakobson (1984), selon laquelle l'imperfectif est le terme non marqué de cette opposition, et le perfectif le terme marqué. Dans le présent article nous décrirons un emploi de l'imperfectif polonais moins standard que le progressif, l'itératif et le duratif, mais aussi plus difficile à identifier.

Dans la description de cet emploi nous prendrons en considération aussi bien l'aspect lexical (véhiculé par le lexème verbal) que l'aspect grammatical (véhiculé par différentes marques dans les deux langues). L'aspect grammatical se résume aux deux oppositions mentionnées plus haut : perfectif vs imperfectif et résultatif vs aoristique. En revanche, pour décrire l'aspect lexical, nous utiliserons les deux couples conceptuels duratif vs momentané et borné³ vs non borné. Cela dit, certains de ces concepts peuvent être exprimés aussi, au moins en polonais, par des marques grammaticales. Nous admettons après Karolak (1993) que les morphèmes de perfectif peuvent servir de bornage d'une situation ou de marque de momentanéité et les morphèmes d'imperfectif, de marque d'absence de bornage et donc de durativité.

2. Le passé composé et ses correspondants polonais

Il existe un nombre considérable d'études consacrées au passé composé (désormais PC) (cf. par exemple Benveniste, 1959 ; de Both-Diez, 1985 ; Waugh, 1987 ; Franckel, 1989 ; Vet, 1992, 2001 ; Luscher

³ Nous identifions le terme *verbe transitionnel* avec celui de *verbe borné*. Il s'agit d'un verbe qui implique une borne à l'intervalle couvert par la situation exprimée par le verbe. Par exemple, des verbes comme *apparaître* (x) ('l'intervalle couvert par la présence de x a une borne initiale') ou *détruire* ('l'intervalle couvert par la situation produite par x sur y a une borne finale') sont bornés, alors que *crier* ou *rencontrer* ne le sont pas. Il se peut que la borne ne soit pas donnée par le verbe. Ainsi, *écrire* est non borné mais peut le devenir avec un objet direct comme *écrire un article*. Par ailleurs, au terme d'*action* nous préférons celui de *situation*, qui s'applique à tout état de choses : état, action, événement, ou autre.

& Sthioul, 1996 ; Ritz, 2002 ; Desclés & Guentchéva, 2003 ; Bres, 2010 ; Apothéloz & Nowakowska, 2010 ; Nowakowska 2010 ; Górniewicz, 2012). Nous considérerons classiquement ici que ce temps a deux emplois principaux : résultatif⁴ et aoristique. Le premier représente un état simultané au moment de l'énonciation, état qui résulte d'une situation passée non localisée dans le temps. Le second désigne une situation passée localisée dans le temps. Les extraits suivants, accompagnés de leur traduction en polonais⁵, illustrent ces deux emplois :

- (1) – C'est tout à fait comme ça que je le voulais ! Crois-tu qu'il faille beaucoup d'herbe à ce mouton ?
– Pourquoi ?
– Parce que chez moi c'est tout petit...
– Ça suffira sûrement. Je t'*ai donné* un tout petit mouton. (Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, p. 16)
- (1a) – Ależ właśnie o to mi chodziło! Powiedz mi, czy będę potrzebował dla niego dużo siana?
– Dlaczego?
– No, bo wiesz. Mam tak mało miejsca...
– Wystarczy z całą pewnością. *Dalem*^{PF} ci całkiem małego baranka. (Saint-Exupéry, *Mały Książę*, p. 12)⁶
- (2) *J'ai sauté* sur mes pieds comme si j'avais été frappé par la foudre. *J'ai bien frotté* mes yeux. *J'ai bien regardé*. Et *j'ai vu* un petit bonhomme tout à fait extraordinaire qui me considérait gravement. (Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, p. 12)
- (2a) *Skoczyłem*^{PF} na równe nogi, jakby trafiony piorunem. *Przetarłem*^{PF} oczy. *Rozejrzałem się*^{PF}. I *zauważyłem*^{PF} zupełnie nadzwyczajnego małego człowieczka, który przyglądał mi się z powagą. (Saint-Exupéry, *Mały Książę*, p. 9)

Dans (1), la forme *je t'ai donné* désigne l'état actuel suivant : le Petit Prince est en possession d'un petit mouton, qui a été dessiné par le narrateur. En revanche, dans (2), les verbes au PC désignent une succession de situations localisées dans le passé. Chaque situation est localisée dans le temps grâce au repère temporel offert par le texte.

⁴ Nous préférons le terme de *résultatif* à celui de *parfait*, à cause de l'utilisation ambiguë de ce dernier. Par exemple, pour Benveniste (1959), le parfait représentait, nous semble-t-il, aussi bien la forme composée que sa valeur résultative. Traditionnellement, on utilise aussi le terme d'accompli, mais son usage est souvent restreint à certains types de verbes.

⁵ La traduction du *Petit Prince* utilisée est due à Ewa Łozińska-Małkiewicz (*Mały Książę. Z akwarelami autora*, 1997, Toruń, Algo).

⁶ Nous utiliserons les sigles *PF* et *IMP* pour marquer les aspects perfectif et imperfectif des verbes polonais.

Souvent, les textes narratifs se passent de compléments de localisation temporelle, ce qui est le cas ici.

Dans la version polonaise, ces PC sont tous traduits par le passé perfectif – aussi bien le PC résultatif de (1) que les PC aoristiques de (2). Mais, comme nous allons le voir, cela ne signifie pas que les PC français correspondent toujours en polonais à des formes perfectives. Dans le présent article, nous nous attacherons à étudier un cas (parmi d'autres) où le PC aoristique, contrairement à ce qu'on observe dans (2), doit être traduit en polonais par un passé imperfectif⁷. Le choix de ce cas a été dicté, entre autres, par l'observation des fautes faites par les apprenants polonais. De façon générale, ces fautes consistent en un certain « abus » de l'imparfait. Cela signifie que les apprenants polonais calquent l'imparfait sur l'imperfectif passé polonais. Examinons un exemple d'une telle faute, provenant de copies d'étudiants polonais du niveau B1. Le test consiste à vérifier la connaissance des temps passés et l'étudiant doit mettre la forme convenable à la place de l'infinitif du verbe :

- (3) [Sophie vient d'entrer dans un magasin pour acheter un ordinateur]
Elle (*connaître*) *connaissait* le vendeur depuis longtemps : ils (*se rencontrer*) *s'étaient rencontrés* au cours d'allemand trois ans plus tôt.
Dans le magasin, Sophie (*lire*) **lisait* les prix sur les étiquettes,
(*vérifier*) **vérifiait* les performances des ordinateurs en vente, puis elle
(*se décider*) *s'est décidée*⁸.

Observons la dernière phrase de cet extrait : contrairement aux verbes *lire* (*les prix sur les étiquettes*) et *vérifier* (*les performances des ordinateurs en vente*), le verbe *se décider* a été mis correctement au PC. Il est évident que ce verbe diffère des deux précédents par l'aspect lexical : *se décider* est un verbe momentané, alors que *lire* (*qqch.*) et *vérifier* (*qqch.*) sont des verbes duratifs. Notons aussi que ces deux verbes peuvent être considérés comme des verbes d'accomplissement quand ils s'accompagnent de leurs compléments d'objet et comme des verbes d'activité quand ils s'emploient de façon absolue (*cf.* Vendler, 1967).

Pour essayer de trouver l'origine de l'imparfait erroné chez les apprenants polonais, traduisons le texte (3) en polonais.

⁷ Le PC résultatif ne correspond pas toujours non plus au passé perfectif polonais (*cf.* Apothéloz & Nowakowska, 2010 ; Nowakowska, 2005, 2008)

⁸ Pour la clarté de l'exposé, nous n'avons pas relevé des fautes de plus-que-parfait dans ce test. L'emploi de ce temps verbal est particulièrement difficile pour un apprenant polonais, vu que le système aspectuo-temporel polonais ne dispose pas de formes correspondantes.

- (3a) *Znała^{IMP} sprzedawcę od dawna : poznali się^{PF} na kursie niemieckiego trzy lata temu. W sklepie, Sophie czytała^{IMP} ceny na etykietkach, sprawdzała^{IMP} możliwości techniczne wystawionych na sprzedaż komputerów, potem się zdecydowała^{PF}.*

On constate qu'en effet, il est naturel de traduire les deux verbes duratifs par la forme imparfaitive : *czytać^{IMP}* (*lire*) et *sprawdzać^{IMP}* (*vérifier*). Cela confirme que dans (3) nous avons affaire à un calque consistant à identifier l'imparfait polonais et l'imparfait français. Ajoutons qu'il serait impossible de traduire le verbe momentané *se décider* par une forme imparfaitive. Ce fait était l'idée que chez les Polonais, le caractère duratif du lexème verbal implique spontanément l'emploi de la forme imparfaitive du verbe.

En confrontant les formes verbales passées de (3) et (3a), il faut considérer encore un autre facteur. Les objets directs des verbes *lire* (*czytać^{IMP}*) et *vérifier* (*sprawdzać^{IMP}*) sont des syntagmes nominaux au pluriel. Cela signifie que les situations exprimées par ces verbes, en s'appliquant à un ensemble d'objets, présentent un caractère « multiplicatif », ce qui contribue à renforcer leur caractère duratif. Rappelons qu'aussi bien le duratif que l'itératif sont des emplois canoniques de l'imparfait polonais.

Une question se pose encore : les verbes *lire* et *vérifier* de (3) peuvent-ils être traduits par des passés perfectifs en polonais ? Cela n'est pas exclu, mais les verbes qui sont mis au passé perfectif expriment « un parcours complet » effectué sur l'objet direct (cf. Wierzbicka, 1967). Ainsi, si l'on employait les formes perfectives *przeczytać^{PF}* (*écrire*) et *sprawdzić^{PF}* (*vérifier*) dans la traduction polonaise, le texte signifierait que Sophie a regardé, sans exception, les prix et vérifié les performances de tous les ordinateurs qui se trouvaient en vente dans le magasin. Le polonais étant une langue sans article, l'imparfait du verbe combiné avec un objet direct désignant un ensemble d'objets signifie que la situation exprimée par cette expression verbale ne concerne pas nécessairement tous les objets de l'ensemble. Donc, suivant la version polonaise du texte, Sophie n'a pas forcément regardé les prix ni vérifié les performances de tous les ordinateurs, ce qui résulte sans doute de (3). L'imparfait polonais se montre donc moins déterminé sémantiquement que le perfectif⁹. Bref, aux yeux d'un apprenant polonais, ce qui paraît le plus important pour concevoir des verbes comme *lire* et *vérifier* en (3), c'est leur caractère duratif.

⁹ Comme l'écrit Wierzbicka (1967), le perfectif passé implique l'exhaustivité de l'ensemble désigné par le complément d'objet direct. Ce phénomène est sans doute strictement lié à l'absence d'article dans la langue polonaise : à l'instar de l'article défini pluriel, le perfectif polonais implique que l'expression correspondant à l'objet direct pluriel désigne un ensemble d'objets clos.

Probablement, chez les étudiants polonais, le caractère duratif des verbes prévaut sur d'autres critères. Dans cet exemple, ils ne saisissent pas le passage de l'arrière-plan au premier plan et / ou ils ne savent pas quels temps verbaux marquent chacun des deux plans (*cf. infra*).

3. Emploi limitatif

Nous venons de voir un cas particulièrement délicat pour les apprenants polonais, qui est le suivant : exprimer en français une situation durative qui couvre un intervalle fermé à droite, mais sans que cette fermeture signifie que la situation aboutit à son terme. Cette difficulté concerne aussi bien les verbes bornés que non-bornés. Dans cet article, nous nous occuperons uniquement de verbes duratifs non bornés. Quand ils sont mis au PC, ces verbes ont pour correspondant polonais l'imperfectif passé. Nous appellerons ce cas *emploi limitatif*. À la suite de Karolak (2007), nous décrirons cet emploi pour le français de la façon suivante : le morphème de PC a pour rôle de borner à droite l'intervalle que couvre la situation durative exprimée par le lexème verbal. Ici, il s'agira toujours d'un PC aoristique qui se distinguera par son aspect lexical (duratif, non borné) et son environnement linguistique. Nous décrirons cet environnement pour les deux langues.

Illustrons cet emploi par un exemple extrait de Reichler-Béguelin *et al.* (1990, p. 102). Cet exemple montre la fonction narrative du PC : les deux verbes font progresser la narration, à l'instar du passé simple :

- (4) Il *a marché* trente jours. Il *est arrivé* par un temps superbe.

Il n'est pas surprenant que le verbe momentané *arriver* soit apte à avoir cette fonction textuelle. Mais on remarque que le verbe duratif *marcher* en est aussi capable. Cela est dû au morphème de PC qui permet de fermer l'intervalle que couvre la situation de marcher. Le complément de quantification temporelle *trente jours* a ici le même rôle que le PC : celui de délimiter un intervalle de cette situation. Il le fait de façon différente du PC, dans la mesure où il indique également la borne gauche de l'intervalle. Bref, le verbe *marcher* au PC représente un emploi limitatif.

Quand on considère l'emploi limitatif du PC du point de vue de la langue polonaise, on constate tout de suite que c'est le passé imperfectif et non perfectif qui lui correspond :

- (4a) *Szedł*^{IMP} (**poszedł*^{PF}) trzydzieści dni. Przybył^{PF} na miejsce w ładną pogodę.

En effet, il est impossible de combiner la forme perfective du verbe polonais avec *trzydzieści dni* (*trente jours*). En polonais c'est le complément de quantification temporelle qui exprime la limitativité, non

le verbe à l'imperfectif passé. Cette forme verbale ne donne qu'une information relativement générale : la situation a eu lieu au passé et elle est durative. En confrontant le polonais avec le français, on constate, après Karolak (2007), qu'il y a un double marquage de limitativité en français : par le morphème de PC, et par un complément de quantification temporelle. En revanche, en polonais le marquage n'est fait que par le complément de quantification temporelle.

Cette différence est sans doute à l'origine de nombreuses fautes de la part des polonophones. Sous l'influence de leur langue maternelle, ils peuvent produire spontanément un énoncé comme *Il marchait trente jours*. Dans cet énoncé, l'imparfait reproduit l'imperfectif passé polonais.

3.1. Emploi limitatif en français et en polonais

En vue d'approfondir les caractéristiques de cet emploi dans les deux langues, considérons encore deux exemples, choisis cette fois-ci dans des extraits de textes :

- (5) Dawid na pewno nie jest lotrem. Zanim moi rodzice wyrazili zgodę na nasz ślub, *czekał*^{MP} na mnie aż *siedem lat*... (Ligocka, *Dziewczynka w czerwonym płaszczyku*, p. 74)
- (5a) David n'est certainement pas une canaille. Il m'*a attendue pendant sept ans*, jusqu'à ce que mes parents donnent enfin l'autorisation de nous marier... (Ligocka, *La petite fille au manteau rouge*, p. 65¹⁰)
- (6) J'ai donc *vécu* seul, sans personne avec qui parler véritablement, *jusqu'à une panne dans le désert du Sahara*, il y a six ans. (Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, p. 12)
- (6a) Tak więc *żyłem*^{MP} samolubnie, nie mając nikogo, z kim mógłbym porozmawiać, *aż do kraksy na Pustyni Saharze*, sześć lat temu. (Saint-Exupéry, *Mały Książę*, p. 9).

Les verbes *czekać* (*attendre*) et *żyć* (*vivre*) sont duratifs et non bornés. Ils se combinent avec des compléments de quantification temporelle, que nous avons mis en italiques. Le complément de quantification temporelle de (5) indique un intervalle borné des deux côtés (*siedem lat* / *pendant sept ans*), alors que celui de (6) n'indique que la borne finale (*jusqu'à une panne dans le désert du Sahara* / *aż do kraksy na Pustyni Saharze*). Quant à (5) et (5a), la différence de forme des compléments n'est pas pertinente, étant donné qu'en polonais il n'est pas exclu d'ajouter la préposition *przez*, correspondant de *pendant* ; réciproquement, en français on peut enlever *pendant*.

¹⁰ La traduction française de *Dziewczynka w czerwonym płaszczyku* utilisée est due à Olivier Mannoni (*La petite fille au manteau rouge*, 2005, Calmann-Lévy).

Mais souvent, pour qu'un PC puisse être interprété comme limitatif, il faut qu'il se combine avec un complément de quantification temporelle. Voici comment se présente ce type de construction en français et en polonais :

Emploi limitatif :

- en français : verbe non borné au PC + (*pendant*) X temps / *jusque* + loc. temp.
- en polonais : verbe non borné à l'IMP passé + (*przez*) X temps / *aż do* + loc. temp.

Ce schéma montre que les compléments temporels ont un rôle important dans l'emploi limitatif. Il faudrait donc expliquer ce rôle dans la création de l'intervalle. Nous avons trouvé, dans le manuel de français de Reichler-Béguelin *et al.* (1990, p. 122), des fautes qui concernent exactement le problème de l'interprétation de ces compléments. Voici deux exemples relevés dans des copies d'étudiants de français avancé :

- (7) Le jeune homme assis près de la fenêtre sauta, effrayé par la voix du haut-parleur. *Pour un moment*, il *avait l'air d'être complètement bouleversé. (ex. 7.2.8)
- (8) Cela faisait déjà un bon moment que Pierre Bertin cherchait désespérément la chambre. *Voilà vingt minutes* qu'il *erra (errait) dans les couloirs de l'Hôtel de la Paix de Genève. (ex. 7.2.5)

Le premier exemple comprend un complément qui délimite un intervalle des deux côtés et le second, uniquement du côté gauche. Dans le premier exemple l'étudiant a employé l'imparfait et non le passé simple, qui a ici un rôle textuel identique à celui du PC aoristique. Ce qui paraît clair, c'est que l'étudiant a interprété la situation exprimée par *avoir l'air complètement bouleversé* comme un état, c'est-à-dire une situation non bornée. Il n'était pas conscient que le complément *pour un moment* peut justement servir à borner cet état¹¹.

Dans (8), inversement, l'étudiant a sans doute pris le complément *voilà vingt minutes que* pour une vraie quantification temporelle¹², c'est-à-dire indiquant soit les deux bornes de l'intervalle soit sa borne finale. En réalité, il n'indique que la borne initiale de l'intervalle couvert par la situation d'errer et ne donne aucune information quant à l'autre borne. Il s'identifie donc avec des compléments du type *DEPUIS* + *X TEMPS* (*il*

¹¹ Cet exemple illustre une autre source d'erreur, si l'on admet que le texte a été produit par un apprenant polonais. Le verbe *mieć* (*avoir*) est défectif : il n'existe que sous la forme imperfective (c'est un « imperfectiva tantum »). Il en est de même de verbes comme *być* (*être*), *musieć* (*devoir*), *móc* (*pouvoir*), *chcieć* (*vouloir*), etc.

¹² Le complément *voilà vingt minutes que* est particulièrement difficile pour un apprenant à cause de sa structure régissante et de l'absence de préposition devant le complément.

errait depuis vingt minutes). Dans (8), le calcul de la durée se fait à partir d'un repère anaphorique : le moment où est arrivé le cours de la narration. Ce type de complément exige en français plutôt l'emploi de l'imparfait et non celui du passé simple, ni du PC.

3.2. Compléments de quantification temporelle

Comme nous l'avons vu, l'analyse des fautes de temps, et surtout celles concernant le choix du PC et de l'imparfait, révèle la nécessité d'une classification des compléments temporels. Malgré les travaux, pionniers dans ce domaine, de Borillo (1988, 1998), il n'existe pas à notre connaissance de classification qui prenne systématiquement en considération la combinatoire des compléments temporels et des temps verbaux. Pour ce qui est du problème examiné ici, nous nous occuperons seulement de compléments de quantification temporelle, en laissant de côté les compléments de localisation temporelle. Dans le groupe des compléments de quantification temporelle, il faudrait distinguer les trois types suivants¹³ :

1) les *compléments d'intervalle*, qui indiquent les bornes initiale et finale de l'intervalle que couvre la situation exprimée par le verbe (*du lundi au vendredi, pendant trois jours, etc.*) ;

2) les *compléments de fermeture*, qui indiquent seulement la borne finale de l'intervalle (*jusqu'à son mariage, etc.*) ;

3) les *compléments d'ouverture*, qui indiquent seulement la borne initiale de l'intervalle (*depuis 8 heures, dès le matin, etc.*)¹⁴.

Comme nous l'avons constaté avec les analyses ci-dessus, les deux premiers se combinent généralement avec un verbe au PC, et le troisième avec un verbe à l'imparfait. Ce qui permet d'ajouter la caractéristique suivante aux emplois limitatifs du PC :

Emploi limitatif :

verbe non borné au PC + complément de quantification temporelle d'intervalle ou de fermeture

Notons qu'il n'est pas exclu que le PC puisse se combiner avec un complément d'ouverture. Mais, dans ce cas, il ne s'agit pas de l'emploi limitatif :

(9) Il *est parti* depuis deux heures.

¹³ Nous nous sommes inspirée de la classification de Bertinetto (2001, p. 17), faite pour l'italien.

¹⁴ Borillo (1998) traite ces compléments comme adverbes de référence temporelle et elle les met dans le groupe des duratifs. Il est tout à fait juste de dire qu'ils servent à localiser directement ou indirectement la situation dans le temps. Néanmoins, ce fait n'est pas pertinent pour l'analyse de l'emploi limitatif du PC.

Ici, *depuis deux heures* ne quantifie pas la situation véhiculée par le verbe, mais l'état qui en résulte. Bien entendu, nous avons affaire ici au PC résultatif (cf. Apothéloz, 2008).

3.3. Absence de complément de quantification temporelle

Dans la description de l'emploi limitatif, il faut signaler une difficulté d'interprétation qui apparaît quand le PC et, surtout, l'imperfectif passé polonais, ne sont accompagnés d'aucun complément de quantification temporelle. Observons les verbes *se loger* (*ukrywać się*^{IMP}) et *réfléchir* (*zastanawiać się*^{IMP}) au PC dans les extraits suivants :

- (10) Piwnica jest ciemna i wilgotna, jak ta czarna dziura, w której *się ukrywałyśmy*^{IMP}. W kącie leży góra węgla, o ścianę opiera się rama łóżka. (Ligocka, *Dziewczynka w czerwonym płaszczyku*, p. 56)
- (10a) La cave est obscure et humide, comme le trou noir où nous *avons logé*. Dans le coin s'élève une montagne de charbon ; un sommier est adossé contre le mur. (Ligocka, *La petite fille au manteau rouge*, p. 52)
- (11) J'ai alors beaucoup *réfléchi* sur les aventures de la jungle et, à mon tour, j'ai réussi, avec un crayon de couleur, à tracer mon premier dessin. (Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, p. 9-10)
- (11a) W owych czasach wiele *zastanawiałem się*^{IMP} nad przygodami w dżungli i udało mi się kolorową kredką samodzielnie narysować mój pierwszy rysunek. (Saint-Exupéry, *Mały Książę*, p. 7).

En français, malgré l'absence de complément de quantification temporelle, l'emploi limitatif est reconnaissable. Le morphème du PC implique la délimitation d'un intervalle pour les deux situations duratives non bornées (*être logé* et *réfléchir*). En polonais, étant donné la forme imperfective des verbes, il faut un certain effort interprétatif pour se représenter ces deux situations comme limitées temporellement. L'unique indice permettant d'inférer un intervalle fermé à droite est que les deux situations exprimées par les verbes sont localisées dans le passé et mises en contraste avec celles qui ont lieu actuellement. Dans (10) et (10a), il s'agit d'une situation antérieure à celle actuellement racontée (le narrateur se trouve dans une cave avec sa mère) ; et dans (11) et (11a), c'est *alors* (*w owych czasach*) qui localise la situation en question dans le passé. Par ailleurs, on trouvera certainement des arguments pour traiter l'adverbe *beaucoup* (*wiele*) comme un complément d'intervalle.

3.4. Emploi limitatif dans la narration

Comme nous l'avons dit *supra*, le PC dans un emploi limitatif conserve toutes les caractéristiques d'un PC aoristique. Il est donc utilisé dans des textes narratifs : le verbe au PC réfère à des situations

localisées dans le passé. Sa fonction textuelle ne diffère donc pas des autres PC aoristiques, comme nous l'avons vu dans l'exemple déjà cité :

- (4) Il a *marché* trente jours. Il *est arrivé* par un temps superbe.

Il va de soi que le verbe *marcher* dans son emploi limitatif, ainsi que le verbe *arriver* au PC, font partie du premier plan de la narration. Tous deux représentent des situations qui se succèdent. Rappelons que le verbe *marcher* correspond au passé imperfectif en polonais :

- (4a) *Szedł*^{MP} trzydzieści dni. *Przybył*^{PF} na miejsce w ładną pogodę.

Cela signifie que c'est le complément d'intervalle qui permet d'interpréter la construction *szedł*^{MP} *trzydzieści dni* comme faisant partie du premier plan. Seul, l'imperfectif passé s'approprie difficilement cette fonction, étant donné qu'il est systématiquement utilisé pour marquer l'arrière-plan¹⁵. Bref, les passés perfectifs constituent le premier plan, mais les passés imperfectifs y apparaissent chaque fois qu'il faut désigner une situation durative limitée à droite.

Cette répartition des formes perfectives et imperfectives dans les textes narratifs polonais accroît sans doute la difficulté qu'ont les Polonais apprenant le français à saisir le contraste entre premier plan et arrière-plan. Examinons à ce propos les fautes d'étudiants polonais du niveau B1 dans un test :

- (12) Madame Langlois est partie de chez elle un peu plus tard que d'habitude. Heureusement, on (*circuler*) *circulait* bien dans la ville. Plusieurs feux rouges (*obliger*) **l'obligeaient* cependant à s'arrêter et lui (*faire*) **faisaient* perdre du temps.

La « faute » consiste ici, d'une part à ne pas avoir saisi le passage de l'arrière-plan (*Heureusement, on circulait bien dans la ville*) au premier plan (*Plusieurs feux rouges l'ont obligée cependant...*), dont *cependant* est ici un indice ; d'autre part à ne pas voir qu'en français les temps verbaux permettent précisément de marquer l'opposition des deux plans. Pour l'exemple (12), cela est probablement dû à la conception erronée du verbe *obliger* : les étudiants le comprennent sans doute comme désignant un état plutôt qu'une situation dynamique. Ils doivent connaître des expressions comme *être obligé* ou *avoir une obligation*, et ils ont du mal à comprendre qu'il est ici presque synonyme du verbe suivant, *faire* factitif.

Cet exemple nous montre comment la compréhension de la distinction des deux plans est liée au sens des verbes. Malheureusement, il y a un certain nombre de verbes pour lesquels il est difficile de se faire

¹⁵ Bien entendu, nous simplifions considérablement en associant le PC au premier plan, et l'imparfait à l'arrière-plan. Cette simplification est néanmoins nécessaire dans l'enseignement du FLE, sauf à un niveau élevé.

une représentation. On peut très bien se représenter quelqu'un qui est en train de dessiner un cercle, ou qui a fini de le dessiner ; mais il est beaucoup plus difficile de se représenter des verbes comme *obliger* et *faire* factitifs. Cependant, pour faciliter cette représentation, on peut imaginer diverses stratégies : par exemple, associer l'analyse de ces deux verbes à celle des verbes qui les suivent :

- (12a) Plusieurs feux rouges l'ont obligée à s'arrêter / Plusieurs feux rouges lui ont fait perdre du temps.

Comme on le voit, ils forment une structure dont le second verbe (*s'arrêter* / *perdre*) est primordial pour saisir le sens de toute la structure. Les verbes *obliger* et *faire* factitifs ne font ici qu'apporter un sens causal. Après réflexion, les étudiants peuvent tirer eux-mêmes la conclusion ou la reformulation suivante : « Madame Langlois s'est arrêtée plusieurs fois et elle a perdu du temps à cause des feux rouges ». Nous pensons que les étudiants mettront beaucoup plus volontiers les deux verbes au PC, dans cette reformulation, parce que ce sont des verbes momentanés. Une stratégie analogue a été proposée pour les structures à verbes modaux : ainsi, Courtillon (1981) explique la différence entre *x pouvait le faire* et *x a pu le faire* par le fait que cette dernière structure implique que « x l'a fait ».

Pour revenir à l'emploi limitatif, on constate que pour considérer une construction verbale comme appartenant au premier plan, il faudra la représenter comme une situation limitée temporellement par un intervalle borné au moins à droite. Toute la difficulté des apprenants polonais vient probablement d'une mauvaise identification de ce type de constructions. Cette difficulté est due, comme nous l'avons dit plus haut, à l'intuition des apprenants selon laquelle le caractère duratif de la situation est un indice suffisant pour mettre à l'imparfait le verbe qui exprime cette situation. Notons que dans (12), l'idée de la durativité est encore renforcée par l'itération de la situation « s'arrêter à plusieurs feux rouges » (cf. aussi l'exemple (3) *supra*). En polonais, contrairement au français, tout verbe qui désigne une situation itérée peut être mis à l'imperfectif, même un verbe qui se combine avec un complément de fréquence désignant un nombre déterminé de fois, comme *pięć razy* (cinq fois).

En confrontant les deux langues, on constate donc que le marquage du premier plan est moins univoque en polonais qu'en français. En français le premier plan est marqué par le PC (ou le PS) et ce marquage ne dépend pas – ou ne dépend que très peu – de l'aspect lexical des verbes qui entrent en jeu, ce que nous avons vu dans (4). En polonais, en revanche, le premier plan est signalé, outre par le passé perfectif, par le passé imperfectif qui s'emploie toujours quand il faut désigner une situation durative limitée. Les textes polonais exigent donc un certain

effort interprétatif pour distinguer un imparfait de premier plan d'un imparfait d'arrière-plan.

4. Pour conclure

Le présent article avait pour objectif d'analyser certaines des difficultés que rencontrent les apprenants polonais dans la maîtrise du PC. Ces apprenants ont tendance à identifier passé perfectif polonais et PC, et passé imparfait polonais et imparfait. D'où vient cette identification erronée ? Aussi bien les apprenants que les enseignants projettent inconsciemment sur le français leur représentation du fonctionnement des formes perfectives et imperfectives polonaises. Or, cette représentation ne peut être adéquate. Par ailleurs l'enseignement de la grammaire à l'école se limite généralement à quelques notions de morphologie verbale et, concernant les emplois, à quelques remarques normatives et souvent caricaturales. Cet enseignement s'avère très insuffisant pour comprendre l'environnement textuel et pragmatique des verbes perfectifs et imperfectifs. Les enseignants du français, à leur tour, ont pour formation les études de langue et de culture françaises, dont le programme prévoit une *full immersion* dans la culture française et jamais l'étude du polonais.

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche contrastive ayant pour objectif de comprendre le fonctionnement du PC et de ses correspondants polonais. Nous n'avons présenté ici qu'un seul des multiples emplois du PC qui posent problème aux apprenants du français. Il s'agit de l'emploi limitatif, qui correspond en polonais au passé imparfait. Bien entendu, si l'on imaginait un manuel des temps verbaux destiné aux apprenants polonais, on devrait examiner d'autres emplois du PC. Il nous paraît intéressant de noter ici que ces emplois ne sont pas directement saisissables pour le linguiste français travaillant exclusivement sur le français : c'est là précisément tout l'intérêt des recherches contrastives.

Bien entendu, nous partons de l'idée qu'un enseignant devrait être suffisamment formé pour pouvoir expliquer aux apprenants un problème aussi complexe que l'emploi des temps verbaux. À cet égard, on ne peut que regretter le manque de manuels qui comprennent une partie théorique importante, une partie pratique et des corrigés, accompagnés de vrais commentaires. Nous pensons que le manuel de Marie-José Reichler-Béguelin, Monique Denervaud et Janine Jespersen intitulé *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite* (1990) constitue un excellent modèle d'un tel manuel.

Pour finir, notons que notre article soulève indirectement le problème de la terminologie linguistique, problème posé autrefois par

Marie-José Béguelin (2000). À partir du moment où l'enseignant est suffisamment formé dans le domaine de la linguistique, il doit éviter deux écueils : ne pas introduire trop de termes techniques dans ses explications (ce risque est particulièrement grand, s'agissant des temps verbaux !) ; ne pas simplifier à l'excès la réalité du système. Selon nous, certaines notions se prêtent tout à fait à une présentation didactique : situation durative vs situation momentanée, situation qui couvre un intervalle borné à droite ou à gauche, premier plan et arrière-plan narratif, etc. Pour qu'il soit convaincant, il faudrait que l'enseignant adopte dans ses explications le principe suivant : les formes finies des verbes ne sont pas employées pour refléter une réalité, mais pour donner une certaine représentation de la réalité. L'idée selon laquelle le discours n'est pas un reflet du monde ne peut qu'améliorer la compréhension du fonctionnement des temps verbaux. Cette idée permet d'éviter de faire certaines observations sur la réalité physique et de tenir des propos comme le suivant : le verbe *exploser* n'a pas de durée, c'est-à-dire que son début coïncide avec sa fin.

Bibliographie

- Apothéloz, D., « Entrer quelques instants vs arriver quelques instants: Le problème de la spécification de la durée de l'état résultant », in *Verbum*, n° 30, 2-3, 2008, p. 199-219.
- Apothéloz, D., Nowakowska, M., « La résultativité et la valeur de parfait en français et en polonais », in *Cahiers Chronos*, n°21, 2010, p. 1-23. (=Moline, E. & Veters, C. (dir.), *Temps, aspect et modalité en français*, Amsterdam & New York, Rodopi, 2010).
- Benveniste, E., « Les relations de temps dans le verbe français », in *Bull. de la Soc. de Ling.*, LIV, fasc. 1, 1959 (Repris dans *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 1966, p. 237-250.)
- Béguelin, M.-J. (dir.), *De la phrase aux énoncés: grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles, Éditions de Boeck Duculot, 2000.
- Bertinetto, P.M., "Il verbo", in Renzi, L., Salvi, G., Cardinaletti, A. (eds.), *Grande grammatica italiana di consultazione*, Vol. II, Bologna, Il Mulino, 2001, p. 13-161.
- Borillo, A., « Durée et fréquence en français », in Tersis, N., Kihm, A. (dir.), *Temps et aspects, Actes du colloque CNRS, Paris, 24-25 octobre 1985*, Louvain, Peeters, Paris, SELAF, 1988, p. 149-162.
- Borillo, A., « Les adverbes de référence temporelle comme connecteurs temporels de discours », in Vogeleer, Sv., Borillo, A., Vettes, C., Vuillaume, M. (dir.), *Temps et discours*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 1998, p. 131-143.
- Both-Diez, A.-M. de, « L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel », in *Langue française*, n° 67, 1985, p. 5-21.

- Bres, J., « Polysémie ou monosémie du passé composé ? Actualisation, interaction, effets de sens produits », in Flaux, N., Stosic, D., Vet, C. (dir.), *Interpréter les temps verbaux*, Berne, Peter Lang, 2010, p. 161-179.
- Courtilion, J., « Approches de la compétence dans le domaine des temps du passé », in *Le français dans le monde*, n° 163, 1981, p. 59-66.
- Desclés, J.-P., Guentchéva Z., « Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration textuelle ? », in *Langue française*, n° 138, 2003, p. 48-60.
- Francel, J.-J., *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz, 1989.
- Guentchéva, Z., *Temps et aspect: l'exemple du bulgare contemporain*, Paris, Editions du CNRS, 1990.
- Górniewicz, J., « *Le chien est sorti. Pies wyszedł / wychodził / był...* Mais finalement où est-il ? Quelques remarques sur l'expression de la résultativité en français et en polonais », in *Romanica Cracoviensia*, n° 12, 2012, p. 90-103.
- Jakobson, R., *Russian and Slavic Grammar, Studies 1931-1981*, Berlin – New York – Amsterdam, Mouton Publishers, 1984.
- Karolak, S., « Arguments sémantiques contre la distinction : aspect / modalité d'action », in *SILTA (Studi italiani di linguistica teorica e applicata)*, anno XXII, n° 2, 1993, p. 255-284.
- Karolak, S., *Składnia francuska o podstawach semantycznych*, tom 1, Kraków, Collegium Columbinum, 2007.
- Laskowski, R., « Kategorie morfologiczne – charakterystyka funkcjonalna », in Grzegorzczak R., Laskowski R., Wróbel H. (eds.), *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, 1998, p. 147-172.
- Luscher, J.-M., Sthioul, B., « Emplois et interprétations du Passé Composé », in *CLF*, n°18, 1996, p. 187-217.
- Nagórko, A., *Podręczna gramatyka języka polskiego*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, 2010.
- Nowakowska, M., « Non-correspondance entre le passé composé français et le passé imperfectif polonais : contexte de l'adverbe toujours », in *Synergies Pologne*, n° 2, tome II, 2005, p. 105-111.
- Nowakowska, M., « L'emploi paradoxal de l'imperfectif passé polonais et ses correspondants en français », in *Verbum*, n° 30.2-3, 2008, p. 147-180.
- Nowakowska, M., « La valeur d'antériorité du passé composé », in Dutka-Mańkowska, A., Giermak-Zielińska T. (dir.), *Des mots et du texte aux conceptions de la description linguistique*, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 2010, p. 343-351.
- Reichler-Béguelin, M.-J., Denervaud, M., Jespersen, J., *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel – Paris, Delachaux & Niestlé, 1990.
- Ritz, M.-E., « The semantics of passé composé in contemporary French : towards an unified representation », in *Cahiers Chronos*, n° 9, 2002, p. 31-50.
- Vendler, Z., « Verbs and Time », in *Linguistics in philosophy*, Ithaca / New York, Cornell University Press, 1967, p. 97-121.

Enseignement du français : les apports de la recherche en linguistique. Réflexions en l'honneur de Marie-José Béguelin

Vet, C., « Le passé composé : contexte d'emploi et interprétation », in *Cahiers de praxématique* « *Le passé composé* », n° 19, 1992, p. 37-59.

Vet, C., « Deux cas de polysémie : le passé composé et le futur périphrastique », in Kronning H. et al. (dir.), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Uppsala, Elanders Gotab, 2001, p. 679-686.

Waugh, L. R., « Marking time with the passé composé: toward a theory of the perfect », in *Linguisticae Investigationes*, n° 11.1, 1987, p. 1-47.

Wierzbicka, A., « On the Semantics of the Verbal Aspect in Polish », in *To Honor Roman Jakobson. Essays on the Occasion of His Seventieth Birthday*, The Hague-Paris, Mouton, 1967, p. 2231-2249.

